

Assainissement place de parc des Anteinettes

Château-d'Oex (VD)



Caractéristiques techniques

Longueur totale : ~310 m
Largeur : ~40 m
Fosse de rétention : 1 pièce
Fondations pour mâts d'éclairage : 10 pièces

Quantités

Béton armé : 90 m³
Terrassement, excavation : 5'000 m³
Grave stabilisée : 4'200 m³
Enrobé bitumineux : 3'200 t
Const. métallique clôtures : 290 m
Canalisation : 200 m

Exécution

Maître de l'ouvrage : Armasuisse
Entreprise : Grisoni - Zaugg SA
Réalisation : 2019
Coûts : 1.1 Mio CHF

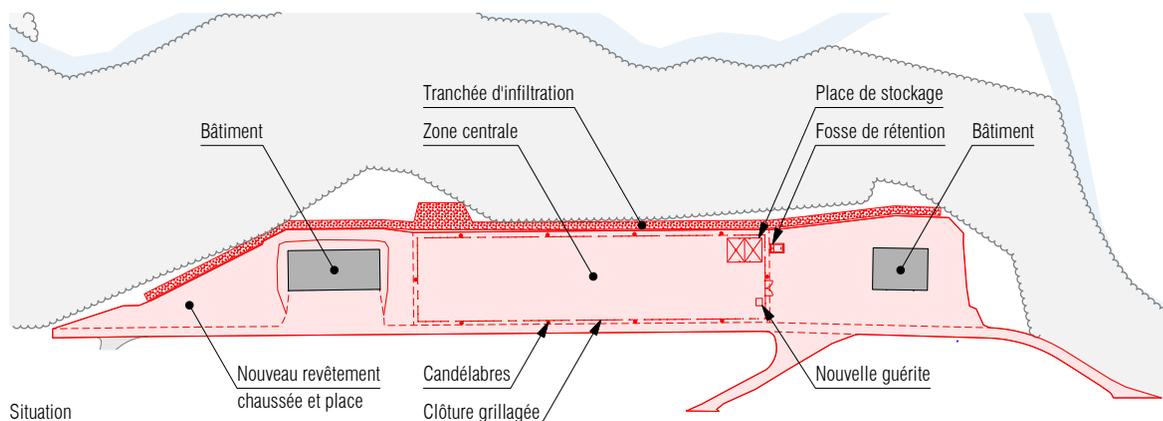
Le site militaire de l'Hongrin est confirmé, à long terme, comme place de tir principale de l'infanterie en Suisse.

La place n'était pas pourvue d'un revêtement bitumineux avec pour conséquence directe des contraintes importantes concernant les travaux de déneigement. De plus, elle n'était pas équipée d'un système de récupération des huiles - carburant des véhicules : un danger accru de pollution était présent, renforcé par la présence d'un cours d'eau en aval de la place.

Le projet de l'ensemble de la place des Anteinettes prévoit d'être recouvert d'enrobé. L'infrastructure de la place est composée de 46 cm de grave stabilisée au ciment avec environ 90 kg/m³. Le dévers de la place revêtue d'enrobé est variable et identique à celui existant afin de réutiliser la grave existante se trouvant sur place. Le revêtement d'une épaisseur totale de 14 cm est composé d'une couche d'ACT22S de 10 cm et d'une couche d'usure d'AC11S de 4 cm. Le revêtement de la route longeant la place ainsi que celui de la place se trouvant devant le bâtiment n° B1042 était en mauvais état et est remplacé.

Une zone centrale se trouvant entre les 2 bâtiments d'une surface d'environ 3'531 m² est entourée par une clôture grillagée de 2.0m de hauteur. Un éclairage de la zone centrale est prévu par des candélabres positionnés à l'extérieur de l'enceinte.

Une tranchée d'infiltration d'une capacité de 238 m³ et d'une longueur de 270 m est réalisée le long de la place avec des butées à l'intérieur de cette dernière. L'infiltration s'effectue à travers la couche végétalisée du sol comprenant une épaisseur de terre végétale de 30 cm (couche biologiquement active).



Situation

Une place de stockage provisoire en hydrocarbures pour l'alimentation des véhicules de la troupe est aménagée dans la zone centrale. Une fosse de rétention en PEHD d'une capacité de stockage de 10 m³ enrobée de béton armé pourvue d'un filtre à coalescence est réalisée pour la place de stockage provisoire de la citerne. Une canalisation est ensuite raccordée à l'exutoire existant.

Les canalisations EC au droit de la place en mauvais état ou en ruine ont été réparées. Le système électrique, les réseaux et la mise à la terre ont été assainis et mis en conformité.

